

MODALITÉS

Contacter l'ARACT de votre région pour obtenir le programme détaillé, le calendrier régional

ARACT HAUTE-NORMANDIE

Immeuble le Rollon
108, avenue de Bretagne
76100 ROUEN
Tel : 02 32 81 56 40
Fax : 02 32 81 56 41

www.haute-normandie.aract.fr

Participation gratuite à une innovation



Rejoignez un **cluster social** pour répondre aux nouvelles réglementations (senior, pénibilité, égalité professionnelle)

- prendre en compte les enjeux d'amélioration des conditions de travail pour les différentes populations au travail
- s'appuyer sur un dialogue social plus fructueux

Conception graphique : ANACT - JUIN 2011

• Vous avez signé un accord ou élaboré un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors

• Vous devez répondre à deux nouvelles obligations

(pénibilité, égalité professionnelle)

Vous vous sentez seul pour faire



Besoin d'échanger avec les autres



Besoin d'expertise sur le sujet



Le Réseau ANACT vous propose de faciliter leurs réalisations par votre participation à un **cluster social**

Un cluster social

- Une dizaine d'entreprises
- Représentées par deux personnes : un membre de la direction et un représentant du personnel (le secrétaire du comité d'entreprise)

Objectif :

- Préparer vos plans d'action sur la prévention de la pénibilité et sur l'égalité professionnelle en prenant en compte les enjeux d'amélioration des conditions de travail
- S'appuyer sur les échanges d'expérience entre entreprises et entre acteurs (direction/représentants du personnel) pour innover en région

Programme

- Plusieurs séquences de travail au sein du cluster social (1/2 journée ou journée complète) soit un total de 5 jours sur plusieurs mois
- Partir des échanges sur vos accords ou plans d'actions seniors, aider à la mise en oeuvre, puis envisager la prévention de la pénibilité et l'égalité professionnelle
- Apports de connaissance sur ces sujets, mise à disposition de démarches et d'outils, échanges d'expérience
- Travaux entre les séquences dans vos entreprises

